

Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 3 juin 2020

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOULIVALA	Membre
Marie-José LALLART	Membre
Christine GHYS	Membre
Olivier GRIN	Membre

Assiste

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

1- Approbation du PV du 27 mai

Le PV du 27 mai est adopté avec les modifications apportées par des membres.

2- Réunion avec les salariés du siège

Marc Truffaut fait un point sur la réunion visio qu'il a fait avec le personnel salarié du siège.

Il a souhaité favoriser le télétravail de l'ensemble des personnels. Une borne de distribution du gel hydro alcoolique a été commandée pour être installée à l'accueil du siège. Un planning de présence sera établi pour les salariés travaillant à deux dans le même bureau pour éviter de travailler ensemble ainsi que pour éviter la période de pointe dans les transports en commun.

3- Réunion sur le serveur informatique de la FFSA

Marc Truffaut, Joël Renault, Emilie Laissus, Geoffroy Wahlen, Siaka Mansaly et Abdeslam Tahraoui se sont réunis sur l'évolution nécessaire du matériel informatique du serveur installé au siège.

Actuellement, le contrat avec le prestataire du serveur informatique de la FFSA vient à échéance. Le coût du prestataire pour ce serveur était jusqu'à présent de 80 000 € sur 5 ans. Abdeslam Tahraoui et Siaka Mansaly ont trouvé un autre prestataire qui propose le changement du serveur, la gestion matérielle du serveur avec l'utilisation de plusieurs plateformes (pour le stockage, la visio team...) pour 1 000 € par an.

Pour la migration du serveur, l'installation du nouveau matériel et sa gestion par le nouveau prestataire, il faut compter 10 000 €. Cette opération durera 4 à 5 jours.

Le comité directeur donne un avis favorable pour changement de prestataire du serveur FFSA.

Siaka Mansaly et Abdeslam Tahraoui conseillent à la FFSA de modifier l'ensemble des boites mail.

De même ils proposent un changement de notre nom de domaine qui est actuellement « ffsa.asso.fr » et qui se confond avec d'autres noms de domaines FFSA, ce qui pose problème.

Plusieurs hypothèses sont proposées pour déposer le nouveau nom de domaine « Ffsa.org » « FF ParaSportAdapté.org », « parasport.fr », ...

Les informaticiens conseillent également à la FFSA de déposer plusieurs noms de domaines pour en être les propriétaires exclusifs. De même, il est utile que le nom de domaine soit déposé sous « .org » plutôt que sous « .fr ».

4- Prestataire informatique pour la gestion des licences

Joël Renault, Emilie Laissus, Siaka Mansaly et Abdeslam Tahraoui ont fait un point sur les propositions du prestataire N'Juko pour la gestion de la base licences de la FFSA. Ils ont évoqué l'inscription aux compétitions en ligne qui ne pourra pas être prête à la rentrée de septembre. Le dispositif de paiement en ligne par carte bleue est complexe et lourd en gestion informatique. Il semble préférable de choisir le prélèvement sur un compte pour payer les inscriptions aux compétitions.

Le dossier informatique relatif à la RGPD (protection des données) est prioritaire dans l'année qui vient.

Ensuite viendra celui lié au « contrôle de l'honorabilité des encadrants bénévoles licenciés de la FFSA » demandé par le ministère des Sports.

5- « Stratégie nationale du sport handicap » du ministère des Sports

Marc Truffaut et Marie-Paule Fernez ont reçu un document qui fait suite au « rapport ROZOY » sur la « stratégie nationale du sport handicap » du ministère. Le cabinet de la ministre des Sports a retravaillé un certain nombre d'éléments du rapport Rozoy et a sollicité la FFSA à plusieurs reprises.

Le document contient des fiches pratiques sur les 3 axes suivants :

- Le développement des pratiques sportives des personnes en situation de handicap
- Les pratiques de haut niveau et paralympiques
- L'écosystème du sport dans le cadre interministériel

Marie-Paule Fernez enverra les différentes fiches aux membres du comité directeur qui pourront apporter leur vision nationale pour la FFSA. Une réunion en visio se tiendra le 10 juin à 15 h.

6- PSF

Henri Miau s'est réuni ce 3 juin avec les 3 élus des triplettes chargées d'instruire les dossiers. Ils ont adopté une position sur les structures ayant des dettes envers la FFSA. Ils ont évoqué leur grand intérêt de travailler sur ce dossier, en binôme avec les CTN, avec lesquels ils collaborent dans un état d'esprit très positif et complémentaire. La réunion a fait ressortir quelques points à améliorer pour la rédaction de la note d'orientation du PSF 2021.

Une réunion des trois triplettes au complet se tiendra le mardi 9 matin.

7- Bilan de l'année sportive 2019-2020 avec la MAIF

Richard Magnette et Joël Renault font un point sur une réunion-bilan avec la MAIF sur la sinistralité des actions de la FFSA lors de l'année sportive écoulée. Une note précise a été envoyée aux membres du comité directeur.

8- Dossiers partenariat, appel à projets, commission recherche

- Demandes de fonds européens

Marie-José Lallart précise que Marie-Claude Esculier, experte pour les dossiers européens, a examiné les différents projets FFSA susceptibles d'être financés au niveau européen. Les prochains global games, le projet autisme, le projet T21, le projet de recherche CESSA sur les « trajectoires sociales des sportives et sportifs de haut niveau » se situent complètement dans les domaines finançables sur le plan européen.

L'assistance technique de madame Esculier pour la mise en place de ces dossiers européens se monte à 8 000 €HT, plus frais de déplacements éventuels, 50 % sont payables à la signature.

- Appel à projet CNSA

Olivier Grin et Sandrine Destouches font un point sur l'appel à projet de la CNSA. Ils ont eu une réunion en visio avec les membres de la commission recherche et ont choisi de répondre sur l'axe 3 de l'appel à projet de la CNSA, dont le date limite pour répondre est fixée à septembre.

Ils rédigeront le dossier pour répondre à cet appel à projet, en lien avec Marie-Paule Fernez. S'il est retenu par la CNSA, ce projet d'étude sera réalisé pendant 6 mois par la commission recherche. Il nécessite une participation financière de la FFSA à hauteur de 20 % du budget global, la CNSA en finançant 80 %. Marc Truffaut souhaite connaître le budget global de ce projet avant de se positionner sur la part FFSA à apporter. Il précise qu'il y aura moyen de prendre une part sur le budget « fonds de soutien pour le COVID 19 » voté par le comité directeur de la FFSA. Le plafond maxi du financement de la CNSA est de 200 000 €par projet.

Olivier Grin estime que la réalisation de ce projet d'étude par la commission recherche permettrait un recentrage de cette commission sur la vie fédérale FFSA.

Olivier Grin se rapprochera de Sandrine Destouches, d'Isabelle Caby et de Tanguy Marquestre pour bâtir un budget prévisionnel précis de ce projet.



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président